



INFORMATION À DESTINATION DES SOIGNANTS

Point sur les vaccins contre la COVID – 19

- 1•** Les essais cliniques ont montré que le vaccin assure une protection de 95% contre la COVID - 19 y compris les formes graves. C'est compte tenu d'une excellente balance bénéfice risque que la vaccination est recommandée. La protection débute 12 jours après la première dose tout en sachant que l'injection de la seconde dose trois semaines plus tard est indispensable.
- 2•** Les vaccins à ARN ont fait l'objet de recherches depuis plus de 20 ans. Leur sécurité a été par ailleurs montrée lors de l'utilisation chez des patients atteints de cancer.
- 3•** Le vaccin peut entraîner quelques signes généraux bénins dans les 48 premières heures après la vaccination. L'administration de paracétamol peut être proposée.
- 4•** De très rares accidents d'anaphylaxie ont été observés dans les minutes suivant l'injection. Il est donc nécessaire de détecter les personnes à risque et de disposer sur place d'adrénaline injectable.
- 5•** Il a été décidé et annoncé que la vaccination contre la COVID – 19 ne sera pas obligatoire et résultera du libre choix de chacun. Le recueil du consentement se fait dans le cadre du droit et des règles habituelles, connues et pratiquées par les médecins : délivrance d'une information loyale, claire et appropriée, respect du consentement libre et éclairé de la personne.